



S'abonner à Sillage

Vous habitez en dehors de Brest métropole et souhaitez recevoir Sillage par la poste? Vous pouvez vous abonner !

Vous habitez dans une commune proche de Brest. Vous êtes Brestoïse ou habitant de Brest métropole et vous devez quitter la région. Votre famille vit dans une autre région mais souhaite connaître notre agglomération. Vos enfants vont poursuivre leurs études ailleurs... Nous vous offrons la possibilité de vous abonner ou d'abonner la personne de votre choix au magazine Sillage (10 numéros par an). Envoyez-nous vos coordonnées avec votre règlement (10,20 euros par an), par chèque libellé à l'ordre du trésorier municipal, à l'adresse suivante :

Direction Communication
Magazine Sillage
Hôtel de la métropole - 24 rue Coat-ar-Guéven
CS 73826 - 29238 Brest cedex 2

Lettre d'informations Sillage

Vous pouvez également vous abonner à la lettre d'information Sillage. Chaque mois, vous serez alerté de la sortie du magazine et vous pourrez le lire en ligne ou le télécharger. Laissez-nous votre adresse de mail !



[Je m'abonne à la lettre d'informations de Sillage](#)

Dernière mise à jour le : **17 février 2020**



HÔTEL DE METROPOLE
24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :
Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest
2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter

Personnaliser